



Procès verbal de Assemblée Générale 2020 du Cercle Nautique de Palavas

Date de l'Assemblée Générale :

Samedi 13 février 2021 à 17h en visioconférence Go To Meeting

Conformément aux statuts du CNP cette assemblée Générale est élective d'un nouveau Comité Directeur pour la période 2021-2024.

Présents : Voir liste jointe

Adhérents au CNP 2020 avec droit de vote = 52

Adhérents présents à l'A.G.= 31 dont 22 avec droit de vote.

Absent excusé = 0

Ordre du jour :

- Rapport moral et d'activité du Président
- Rapport des comptes de l'exercice 2020
- Programme 2021 et futurs projets
- Questions diverses
- Election du Comité Directeur pour un nouveau mandat de 4 ans

Rapport moral et d'activité du Président

Voir support présenté joint au présent PV.

P. Carayon, précise que Bénédicte Daniels, Jean Luc Chaize et Bernard Just ne se représentent pas pour un nouveau mandat. Il les remercie chaleureusement pour leur implication au sein du Comité Directeur du CNP.

Il adresse aussi ses très sincères remerciements aux bénévoles qui participent à l'organisation des régates et au fonctionnement du CNP.

Résultat du vote du rapport moral et d'activité du Président :

Pour = 21

Contre = 0

Ne se prononce pas = 1

Rapport du Trésorier

Voir support présenté joint au présent PV.

D. Massot informe l'Assemblée Générale que l'exercice 2020 fait apparaître un résultat d'exploitation de -3 028 €.

Cette situation s'explique par l'arrêt des activités imposé par la COVID et à la baisse des recettes qui en découlent.

Il confirme que l'un des principaux postes de dépense est la peinture complète de la vedette « Vent d'Ouest ».

J.M. Anus propose de négocier une baisse des cotisations d'assurance des bateaux du CNP compte tenu de leur immobilisation du fait du COVID.

Résultat du vote du rapport du Trésorier :

Pour = 20

Contre = 0

Ne se prononce pas = 2

Programme 2021 et futurs projets

Voir support présenté joint au présent PV.

Il est précisé que les bateaux du centre d'entraînement seront accessibles aussi bien aux adhérents du CNP qu'à des extérieurs à condition qu'ils soient licenciés. Les conditions d'accès (tarifs, ...) seront à définir.

Questions diverses

Aucune question des membres présents.

Election du Comité Directeur

Après vote électronique des 22 votants présents pour l'élection de 7 membres parmi les 9 candidats le résultat est le suivant :

NOMS	Nombre de voix
P. Carayon	20
N. Lebègue	19
D. Massot	19
P. Rivas	19
M. Jeanjean	18
JM. Anus	17
A Debeupte	17

P. Carayon précise que les candidats non élus seront sollicités pour animer des commissions de travail.

Les attributions des responsabilités du Comité Directeur (Président, Secrétaire, Trésorier, ...) par les nouveaux élus auront lieu lors de la première réunion du nouveau Comité Directeur **le 4/03/2021 à 18h15**.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale 2020 est levée à 18h00.

Suite au Comité Directeur du 4 mars 2021 ont été élus :

- Président : Pierre Carayon
- Secrétaire Générale : Natacha Lebègue
- Trésorier : Dominique Massot

Alain Bachellerie, Jean-Luc Caminade, Bernard Just et Maurice Tahar ont été cooptés :

L'attribution des rôles au sein du Comité Directeur est la suivante :

- Responsable résultats et classements: Monique Jeanjean et Bernard Just
- Responsable arbitrage: Alain Bachellerie
- Correspondant habitables: Paul Rivas
- Correspondant Surprises: Antoine Debeaupte et Bernard Just (adjoint)
- Correspondant régates: Jean-Luc Caminade et Natacha Lebègue
- Animateur de club (soirées thématiques, entraînements, ...): Jean-Maxime Anus
- Groupe de travail sur le projet de centres d'entraînement à la régates en J70 avec le YCGM et le YCMC: Pierre Carayon, Dominique Massot et Maurice Tahar